

<http://www.checy.fr/>

«La Loire à Vélo» passera bientôt par Chécý!

Les travaux, qui vont débuter cet été, vont permettre de réaliser un itinéraire cyclable d'Orléans à Saint-Denis de l'Hôtel et Jargeau. Ce nouvel itinéraire est une variante de La Loire à Vélo qui passait jusqu'à présent au sud de la Loire à partir d'Orléans et jusqu'à Jargeau via l'île Charlemagne, Saint-Denis en Val et Sandillon.

L'itinéraire qui sera réalisé au nord de la Loire traversera Saint-Jean-de-Braye, Combleux, Chécý, Mardié et Saint-Denis-de-l'Hôtel.



À Chécý, face au lavoir, sera installée une station de La Loire à Vélo et une aire de pique-nique. Ces travaux bénéficient du soutien financier de la Région Centre-Val de Loire et d'Orléans Métropole qui assure les travaux. La Loire à Vélo, c'est un itinéraire cyclable de plus de 800 km, longeant la Loire et permettant de découvrir les paysages, les villes et villages traversés, les vignobles, les châteaux, les parcs et jardins... Cet itinéraire est intégré à l'EuroVélo 6, un itinéraire européen qui permet de relier

l'atlantique à la mer noire.

La Loire à Vélo, ce sont aussi des services proposés et adaptés aux touristes à vélo, qui bénéficient du label «Accueil vélo» : hébergements, locations de vélos, sites de visites, prestataires organisant les séjours, etc.

L'itinéraire de la Loire à Vélo est entièrement balisé (dans les deux sens) et sécurisé. Il emprunte des voies uniquement réservées aux vélos ou des chemins et routes à faible



trafic, au plus près du fleuve bien souvent.

Près d'un million de cyclotouristes empruntent chaque année l'itinéraire de La Loire à Vélo (plusieurs milliers sur l'itinéraire du Loiret), ce qui génère des retombées économiques importantes, notamment dans les villes et villages traversés et pour les prestataires situés le long de l'itinéraire (hébergeurs, camping, loueurs de vélos, sites touristiques, restaurants, bars, commerces, etc.).

En savoir plus pour préparer son escapade sur La Loire à Vélo :

www.loireavelo.fr



Le point de vue de... Matthieu SCHLESINGER, maire d'Olivet, 1er vice-président d'Orléans Métropole en charge de l'aménagement durable du territoire, de la planification urbaine, de la stratégie foncière



Quel est l'intérêt pour Orléans Métropole de développer La Loire à Vélo à l'est d'Orléans?

«Il y a de magnifiques paysages, un bel environnement naturel... Développer La Loire à Vélo à l'est d'Orléans, c'est amorcer un grand réseau cyclable qui s'appuiera en grande partie sur le canal d'Orléans. Avec ce projet, la Métropole offre un nouvel itinéraire de balades à vélo, en premier lieu pour les Caciens, mais aussi pour les habitants de la Métropole, et bien sûr pour les touristes. Car l'intérêt c'est bien d'attirer de nouveaux touristes grâce à ce futur itinéraire cyclable. Ce projet va permettre également de renforcer l'attractivité touristique à l'est d'Orléans. Chécy dispose d'un

camping, bien situé en bord de Loire, des commerces en centre-bourg, ce qui est appréciable pour les cyclotouristes. Ce projet va se raccorder à celui du Département du Loiret qui prévoit de réaliser des véloroutes longeant le canal d'Orléans, le canal de Briare et le canal du Loing, en complément de l'itinéraire de La Loire à Vélo.»

Quelles sont les retombées à en attendre?

«Nous espérons accueillir plus de touristes grâce à ce nouvel itinéraire cyclable, ce qui permettra aussi d'augmenter plus encore la notoriété et l'attractivité touristique pour ces territoires à l'Est de la Métropole. Les retombées seront intéressantes pour le camping, les hébergements touristiques à proximité, les commerçants, l'offre culturelle et le patrimoine bâti. Chécy mène une politique très dynamique, ce projet s'inscrit donc pleinement dans cette démarche. L'engagement des élus et notamment du maire de Chécy a été primordial pour imaginer et réaliser cet itinéraire. C'est un exemple concret et positif de réalisation d'un projet mené par la Métropole en lien étroit avec une commune et son maire. »